

Partenaires proposant un mode d'accueil collectif, privé sur la commune

La micro-crèche Nid Douillet :

<http://www.nidouillet-creche.fr>

La Maison d'Assistantes Maternelles : Le Petit Poucet.

Cette structure, agréée par le département, regroupe trois assistantes maternelles, ayant plus de 15 ans d'expériences. Elles peuvent accueillir 12 enfants, âgés de 10 semaines à l'entrée de la maternelle. Vous pouvez bénéficier d'aides en fonction de vos ressources par le biais de la PAJE. Elle se situe au 132 mail des pépinières, proche du collège St Louis.

Pour toute information : 09 67 16 88 30.

Partenaires ressources en parentalité sur la commune

La Maison des Solidarités de Sénart, PMI.

Accueil permanences, conseils : le jeudi de 9h à 11h.
100 Rue de Paris – 01 64 13 21 82

Lieu Ecoute Parent Enfant : la maison Soleil

Accueil, écoute des familles avec leurs enfants (de 0 à 4 ans)
Lundi et mercredi de 14h30 à 17h, sise 10 rue neuve,
<http://www.lamaisonsoleil.com>

L'Institut de la Parentalité

Permanences parentalité
1ers samedis du mois, de 10h30 à 12h et 3èmes mercredis du mois de 16h à 17h30,
18 Trait d'Union - 07.66.34.19.74
bienvenue-senart@institut-parentalite.fr

Liens utiles

- <https://mon-enfant.fr/>
- <http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/petite-enfance/la-prestation-d-accueil-du-jeune-enfant-paje>